

Dernière modification le 10/10/2016 par AES.

Les « Profils Genre Pays » ont pour objectif d'appuyer les équipes (siège et agences) à développer un dialogue et faciliter la mise en réseau avec nos partenaires dans les pays sur la question de l'intégration du genre dans les opérations de développement. Ces fiches ne sont pas exhaustives, mais se concentrent en priorité sur les secteurs d'intervention de la coopération française dans chaque pays, à savoir pour la RDC : l'éducation, la formation professionnelle, l'accès à l'eau potable et un appui à la gouvernance financière. Elles sont pensées comme un outil dynamique amené à évoluer avec la participation de l'agence, à même de combler des lacunes (surlignées en jaune dans le document) ou apporter des informations supplémentaires.

CONTEXTE

Enjeux de genre et indicateurs clés en lien avec les secteurs d'intervention de l'AFD

Santé

- 55% des décès en RDC s'expliquent par 5 causes principales, à savoir la fièvre/paludisme, la diarrhée, les infections respiratoires, la tuberculose et les conditions néonatales (International Rescue Committee, 2006-2007). Si le paludisme affecte les femmes et les hommes de façon équivalente, **les femmes enceintes encourent un risque mortel si elles n'ont pas accès à des moyens de prévention.**
- L'accès aux soins obstétricaux et néonataux est un enjeu majeur d'autant plus que le taux de fertilité est de 6 enfants par femmes en 2012 (l'un des taux les plus élevés du monde) et que le taux de mortalité maternelle en RDC est de 693 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2015 (également l'un des taux les plus élevés du monde).
- La prévalence du VIH/SIDA varie en fonction des populations et des zones géographiques. De façon générale, les femmes sont plus touchées par le VIH/SIDA que les hommes (59.3% des femmes sont séropositives en 2012) ; et le taux de prévalence est supérieur en zone urbaine par rapport aux zones rurales (SIDA, 2013). Les violences basées sur le genre, notamment les viols devenus une arme de guerre dans le contexte de conflit dans le pays, sont un problème répandu, corrélés à la propagation du VIH/SIDA (UNESCO).

Les Violences basées sur le genre La violence conjugale est largement acceptée socialement. Plus de 70% des femmes croient que le mari a le droit de battre sa femme si par exemple elle laisse brûler un repas, si elle ne souhaite pas de relations sexuelles ou si elle sort de la maison sans l'autorisation de son mari. « L'étendue de la violence sexuelle en RDC est terrifiante et ne montre pas de signe d'atténuation. Les données relatives aux incidents de violence sexuelle ne sont pas fiables et les méthodes multisectorielles de collecte signifient qu'il doit logiquement y avoir duplication »¹

Education

- Si le taux d'alphabétisation de la population congolaise est faible, **les femmes sont encore moins alphabétisées que les hommes** : 56% des femmes sont alphabétisées par rapport à 78% des hommes (2005-2008, World Women Report 2010). L'écart f-h diminue chez les jeunes : 62% des jeunes filles sont alphabétisées par rapport à 69% des jeunes hommes. Ces chiffres sont liés à des taux de scolarisation bas à tous les niveaux : **32% des filles et 34% des garçons seulement sont scolarisés au niveau primaire** (2000-2007, World Women Report 2010). Au niveau supérieur, les femmes ne représentent que 26% des effectifs.
- Le ratio femme-homme de participation économique est de 96.6% en 2012, témoignant d'une insertion économique quasi-équivalente pour les femmes et les hommes entre 15 et 64 ans : **71.5% des femmes congolaises sont actives économiquement par rapport à 73.3% des hommes.** Ces chiffres baissent chez les jeunes où seulement **45.3% de la population âgée entre 15 et 24 ans est active économiquement.** Le ratio f-h de chômage pour les 15-24 ans est de 104.8% indiquant que **les jeunes filles sont plus touchées par le chômage que les jeunes hommes.**
- L'activité des femmes se concentre principalement dans le secteur agricole et le secteur informel, notamment dans le commerce (SNVBG, 2009). Si ces activités sont au cœur de l'économie congolaise, les femmes sont touchées en première ligne par la pauvreté. Il est estimé que 61,15% des ménages dirigés par les femmes vivent en dessous du seuil de pauvreté contre 54,32 % des ménages dirigés par les hommes (SNVBG, 2009).

Inclusion financière

« Compte tenu du déclin de l'emploi « formel » dominé par les hommes, notamment dans le secteur public, le secteur « informel » constitue la principale source de subsistance. 97% des femmes du Sud-Kivu travaillent dans le secteur informel, contre 85 % des hommes. Les femmes travaillent dans des conditions précaires avec de maigres salaires. Seules 2,4 % des femmes ont des salaires réguliers, contre 18,4 % pour les hommes. En RDC, les femmes gagnent en moyenne moins que les hommes: le salaire moyen des femmes s'élève à 15 USD par mois contre 20 USD pour les hommes⁹⁸. En Équateur, les femmes sont également réputées actives dans le petit commerce de biens et de produits agricoles mais, étant donné que

¹ Davis Laura, Fabbri Paola, Alphonse Ilot Muthaka, [Profil du pays en matière d'égalité de genre RDC](#), 2014

cela se situe dans le secteur informel, il n'y a pas de données fiables⁹⁹. La pêche est un secteur presque exclusivement masculin »²

- De façon générale, l'inclusion financière est un enjeu important en RDC : 3.7% des adultes possèdent un compte dans une institution financière formelle, contre 24% en moyenne en Afrique Subsaharienne (2011, Global Findex). Ce chiffre est plus bas pour les femmes, qui ne sont que 2.8% à posséder un compte dans une institution formelle en 2011 (par rapport à 4.7% des hommes).

Aux derniers rangs du classement IDH (186/187 en 2012), la RDC est également classée aux derniers rangs du SIGI³ (84/86 en 2012) et du GI⁴ (186/186), indiquant des institutions sociales discriminatoires à l'égard des femmes ainsi que des indicateurs témoignant de profondes inégalités entre femmes et hommes.

Législation

- **Ratification de la CEDEF⁵** en 1987, mais le Protocole CEDEF⁶ n'a pas été adopté. En 2009, la RDC ratifie le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatifs aux droits des femmes⁷.

- La Constitution en vigueur depuis 2006 reconnaît l'égalité de tous devant la loi (Art. 11). Le préambule de la constitution souligne « l'objectif de la parité de représentation homme-femme au sein des institutions du pays » et l'article 14 établit que les pouvoirs publics doivent veiller à l'élimination des discriminations envers les femmes.

- Le Code de la Famille de 1981 considère l'homme comme chef de famille, « il doit protection à sa femme ; la femme doit obéissance à son mari » (Art. 444). La femme mariée doit obtenir l'autorisation de son mari pour « tous les actes juridiques dans lesquels elle s'oblige à une prestation qu'elle doit effectuer en personne » (Art. 448, Code de la Famille), par exemple pour la signature d'un contrat de travail ou l'ouverture d'un compte en banque. Par ailleurs, « l'épouse est obligée d'habiter avec son mari et de le suivre partout où il juge à propos de résider » (Art. 454).

Note : le Code de la Famille est en cours de révision (SIDA, 2013).

- L'autorité coutumière est reconnue comme une source de droit valide par la constitution à condition de ne pas être contraire « à la Constitution, à la loi, à l'ordre public et aux bonnes mœurs » (Article 207, Constitution). En ce qui concerne les droits fonciers, la loi du 20 Juillet 1973 portant Régime Général des Biens accordent des droits fonciers aux femmes et aux hommes. Cependant, d'après l'article 490 du Code de la Famille, la gestion des patrimoines commun et propre est confiée au mari. Dans la pratique, sous le droit coutumier, les femmes peuvent accéder à la terre seulement à travers leurs maris ou parents masculins de la famille, ou plus rarement par la location ou l'achat. Notons que les pratiques coutumières varient en fonction des différentes cultures présentes en RDC, et que l'accès à la terre se fait par l'appartenance à un **groupe social local** (au sein desquels, sont reconnus des plus petits groupes comme la famille).

- En 2006 une loi sur les violences sexuelles est ajoutée au Code Pénal ; elle concerne le viol, le harcèlement sexuel, les mariages et la prostitution forcés, la mutilation sexuelle, l'exploitation sexuelle et la prostitution de mineurs, la grossesse forcée et la stérilisation forcée.

Stratégies nationales (globales, sectorielles, spécifiques sur le genre)

Depuis le début des années 2000, des stratégies liées au genre ont été produites. Le Rapport National Genre 2011 met en évidence que la mise en œuvre de la stratégie nationale d'intégration du genre reste insuffisante. Un travail d'actualisation et de réadaptation de la stratégie mise en place en 2004 est prévu.

- **Politique Nationale d'Intégration du Genre, de Promotion de la Famille et de la Protection de l'Enfant** : stratégie mise en œuvre depuis 2004. Le **Rapport National Genre 2011** (RNG-2011) présenté par le gouvernement fait un état des lieux préoccupant des inégalités entre femmes et hommes et souligne une trop faible prise en compte du genre dans les politiques et programme de développement national, c'est-à-dire une mise en œuvre insuffisante de la stratégie nationale genre.

- **Stratégie Nationale de Lutte Contre les Violences Basées sur le Genre (SNVBG)** : adoptée en 2009, cette stratégie fait un état des lieux des violences basées sur le genre en RDC et propose un cadre d'orientation stratégique des actions.

- **Documents stratégiques sectoriels incluant la promotion de l'égalité de genre dans leurs actions et objectifs:**

² Ibid

³ SIGI : Social Institutions and Gender Index, OCDE.

⁴ GI: Gender Inequality Index, PNUD. Cet indicateur est composé de 3 dimensions : la santé reproductive, l'*empowerment* des femmes (mesuré à travers le nombre de sièges parlementaires occupés par des femmes et le nombre de femmes ayant fait des études supérieures) et l'insertion des femmes sur le marché du travail.

⁵ CEDEF : Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

⁶ Protocole facultatif prévoyant que « des communications peuvent être présentées par des particuliers (...) qui affirment être victimes d'une violation par cet Etat Partie d'un des droits énoncés dans la Convention (CEDEF) ».

⁷ Connu comme le « Protocole de Maputo », le texte est adopté en juillet 2003 et symbolise l'engagement des Etats africains à mettre un terme aux discriminations et violences faites aux femmes.

ACTEURS NATIONAUX

Responsabilité institutionnelle sur le genre

- **Ministère du Genre, de la Famille et des Enfants** : créé en 2008, ce ministère est chargé de « l'aménagement du cadre légal et institutionnel pour assurer la participation de la femme au développement de la Nation et une représentation significative au sein des institutions Nationales, Provinciales et Locales ; et de l'intégration effective de la femme dans les politiques et programmes divers en République Démocratique du Congo ». Adresse : Avenue Colonel EBEYA, Immeuble de la SOZABANQUE 3e et 4e Niveau (Face Hôtel de Ville de Kinshasa)
- **Programme National pour la Promotion de la Femme Congolaise (PNPFC)** : créé en 1999 par le gouvernement, travaille en collaboration avec le Ministère du Genre et les associations et ONGs œuvrant pour la promotion des femmes. Le programme comprend 10 réseaux thématiques.
- **Ministères sectoriels** : d'après le rapport d'évaluation du projet d'appui PNUD au Programme National pour la Promotion de la Femme Congolaise, 42 points focaux genre ont été mis en place dans les ministères et sont opérationnels en 2005.

Autres acteurs nationaux (recherché, ONG...)

- **Observatoire de la Parité** : a pour mission de créer un mécanisme et indicateur permettant d'assurer un suivi permanent des progrès de la parité en RDC. L'instrument principal de l'observatoire est le site web : www.observatoiredeleparite.org. Espérance Mawanzo, Directrice
Tél. : 00 (243) 9999 41197. Email : contact@observatoiredeleparite.org espemwz@yahoo.fr
- **Fonds pour la Promotion de la Femme et la protection de l'Enfant (FONAFEN)** : Odette Biella Kanyanga (directrice générale) :
- **ONG Arche d'Alliance** : créée en 1997, Arche d'Alliance accomplit un travail d'observation et d'enquête sur la situation des droits de l'homme au Sud-Kivu. Baudouin Kipaka (président) :
- **Union pour l'Émancipation de la Femme Autochtone (UEFA)** : Principaux domaines d'intervention: protection et promotion des droits humains en général et des droits des peuples autochtones en particulier.
Tél : +243 998 62 36 42; Courriel : uefafr@yahoo.fr
- **Initiatives pour la Promotion des femmes autochtones et vulnérables (IPROFAV)** : L'IPROFAV est une ONG sans but lucratif créée en 2003. Elle soutient les initiatives féminines de développement qui se veulent participatives. Elle est basée à Bukavu au Sud Kivu.
Tél : +243 991809431; Courriel : iiprofasbl@yahoo.fr
- **Réseau de Femmes pour le Développement et la Paix (RFDP)** : Le RFDP est une organisation qui offre un cadre d'un travail en réseautage aux femmes militantes des droits des femmes partout où elles œuvrent en RDC. Il a pour objectifs principaux la défense et la promotion des droits des femmes et des filles et leur implication dans le processus de paix et dans la défense de leurs droits.
Tél : +243 842258850 ; Courriel : nabintu_bisimwa@yahoo.fr
- **Droits de la femme et Internet en RDC (DFNET)** : ONG ayant notamment pour objectifs de promouvoir et de défendre les droits de la femme et de la jeune fille à la communication, d'assurer l'assistance juridique et judiciaire aux femmes démunies. Adresse : Av. Université n° 110, Q/ Livulu, C/ Lemba. Tel : (+243) 98793355
Email : kalodette@yahoo.fr
- **Association des Mamans Couturières Unies de Mfilou (AMCUMF)** : formation à la couture des jeunes filles défavorisées et filles-mères. Membre du réseau des femmes francophones. Mme Françoise Loubonbo. Tél : + 242 05 529 8068
- **Réseau des femmes des Entreprises du Congo (REFEC)** : Berthe Akatshi Osako (coordinatrice générale)
- **South Kivu's Women's Media Association (AFEM/SK)** : promotion et défense des droits des femmes et de l'égalité de genre à travers les médias. Cité comme exemple de « bonne pratique » dans le rapport ACP Women Actors of

Development, publié par tktk en tktk.

Chouchou Namegabe Dubuisson : chouchou@afemsk.org ou chouchou@dub.be (adresse personnelle)

• **Centre Régional de Recherche et de Documentation sur les Femmes, le Genre et la Construction de la Paix dans la région des Grands Lacs (CERED-GL)** : Le CERED-GL a été créé en 2010 et mène ses activités à travers les onze pays de la région des Grands-Lacs qui l'ont fondé, à savoir l'Angola, le Burundi, le Congo, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, la RCA, la RD Congo, le Soudan, la Tanzanie et la Zambie. Le Centre est également un Centre de catégorie 2 de l'UNESCO. L'objectif général de la structure est de promouvoir la protection et le respect de l'égalité des sexes et des droits humains de la femme dans la Région des Grands-Lacs en vue de la construction équitable de la paix. Membre du Réseau des Observatoires de l'Égalité de Genre (ROEG). Partenaires : CODESRIA, Femmes, Afrique Solidarité, Genre en Action, UNESCO, Ministères.

Adresse : Avenue Batetela n° 68, Kinshasa-Gombe, République Démocratique du Congo

Bernard Mumpasi LUTUTALA, Directeur Général

Tél : (00243) 812 439 737

E-mail : bmlututala@gmail.com / info@cered-gl.org

Roger Tshimbundu N'kulu KABEYA, Directeur des études, programmes et planification

Tél : (00243) 823 523 888,

E-mail : Kabcy2012@gmail.com

ACTEURS INTERNATIONAUX (Contacts, projets, littérature)

ONG internationales intervenant sur le genre

[Oxfam GB/Québec](#) : intervient sur la santé, l'éducation et réponse aux conflits.

[Action Aid DRC](#) : l'ONG intervient sur plusieurs secteurs, notamment la promotion des droits des femmes.

Femmes Africa Solidarité - RDC : travaille depuis près de 10 ans sur le genre, la paix et la sécurité. Mène un projet intitulé «Plaidoyer des femmes en faveur des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC)», en partenariat avec SIDA, l'Union Européenne, ONU Femmes et l'ONG [FSPD](#) (œuvrant à la promotion de la paix).

Women for Women International : apporte de l'aide aux femmes survivantes de conflits, de violences basées sur le genre, notamment à travers des programmes de formation professionnelle et l'implication des hommes.

Centre de formation à Bukavu, Sud Kivu.

Care International : la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes fait partie des principes de l'ONG. Care mène un projet de lutte contre les violences basées sur le genre dans le camp de déplacés internes du Lac Vert.

Organisations internationales et bailleurs intervenant sur le genre

Groupe Thématique Genre : la Suède et ONU Femmes sont les représentants de ce groupe qui réunit la communauté des bailleurs (donateurs bilatéraux et multilatéraux) et les membres de la société civile. Quatre groupes de travail ont été constitués : les violences basées sur le genre, l'égalité des sexes et les droits des femmes, l'indépendance économique et la participation politique.

PNUD : a appuyé la réalisation d'une session de formation des auditeurs en Genre organisée par le Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant en 2012.

Marie Bapu Bidibundu (spécialiste en Genre au PNUD) : mariebapu.bidibundu@undp.org

ONU Femmes. Collaboration avec le Ministère Genre.

Françoise Ngendahayo (représentante) : francoise.ngendahayo@unwomen.org

UNFPA: depuis son second programme (2002-2006), UNFPA apporte son appui aux autorités congolaises, notamment sur la santé reproductive des jeunes et adolescents, la prévention du VIH/SIDA, l'égalité et l'équité de genre et la lutte contre les violences sexuelles. Le troisième programme (2008-2012) comporte trois composantes, à savoir la santé de la reproduction, population et développement et **genre**. Collaboration avec le Ministère du Genre, de la Famille et des Enfants.

Mr. Keita Ohashi (représentant) : ohashi@unfpa.org

UNICEF : intervient notamment sur l'eau et l'assainissement et la santé. Collaboration avec le Ministère Genre.

372, avenue Colonel Mondjiba. Concession Immotex (Ex-Utexasfrica). Kinshasa-Ngaliema

Tél : + 243 0 15557680 / 996050399. Email : kinshasa@unicef.org

Banque Mondiale

Point de contact principal : +243-997-5019
Louise Engulu Mekonda. Email : lengulu@worldbank.org, +243-0817-005-215
49, Boulevard Colonel Tshatshi. Kinshasa/Gombe, RDC

Délégation de l'Union Européenne en République Démocratique du Congo

14ème niveau, Immeuble BCDC, Boulevard du 30 juin - Kinshasa/Gombe
Téléphone: +243 81 33 125/126/127 - +243 81 70 06 656. Fax: 00243 81 555 46 34
Courriel: Delegation-dem-rep-of-congo@eeas.europa.eu

Banque Africaine de Développement

294, Boulevard du 30 Juin, 6e Etage, Immeuble de la BCDC (Banque Commerciale du Congo) Kinshasa/Gombe
B.P. 7525 Kinshasa I. Tél : (243) 815 560 291. Fax : (243) 815 560 294
M. Valentin Zongo, Représentant Résident. Email : v.zongo@afdb.org

SIDA/Coopération Suédoise : finance de nombreux projets spécifiques genre dans la région des Grands Lacs.

Ambassade de Suède : 93, avenue Roi Baudouin, Kinshasa-Gombe. Tél: +243 99 930 11 02
Marie Nilsson -

Coopération belge

CTB - Agence Belge de Développement
Avenue Colonel MONDJIBA N° 372, LOFT 1 Concession IMMOTEX (UTEX) NGALIEMA, KINSHASA
Tél : + 243 995 90 40 17. Email : representation.rdc@btcctb.org

Coopération allemande

GIZ Office Democratic Republic of the Congo
Carola Jacobi-Sambou (Country Director). Email: carola.jacobi-sambou@giz.de

DFID

Avenue Roi Baudouin 83 PO Box 81049 Kinshasa Democratic Republic of Congo
Email: drc-enquiries@dfid.gov.uk. Tel: +243 81 55 66 200. Fax : +243 81 346 4291

Projets sur le genre des ONG, organisations internationales et bailleurs

Education et formation professionnelle

FONAFEN (Fonds National pour la Promotion Economique des Femmes), [Projet microcrédit et autonomisation économique](#) : organisation d'une série de formations de femmes ciblées sur la création, la gestion et le développement de micro-entreprises.

Odette Biella Kanyanga (Directrice générale FONAFEN).

Women for Women, projets de formation professionnelle destinés aux femmes, notamment aux femmes survivantes de violences sexuelles.

Développement rural

Banque Africaine de Développement, [Appui au développement de l'agroforesterie communautaire en RDC](#). « Le projet créera des emplois nouveaux et gratifiants pour les hommes comme pour les femmes qui constituent près de 52% de la population active. Le projet vulgarisera des méthodes intégrées et adaptées de production agro-forestière qui bénéficieront plus particulièrement aux femmes, car ce sont elles qui sont surtout impliquées dans l'agriculture. En outre, la réhabilitation et la construction d'infrastructures sociales et commerciales seront particulièrement bénéfiques pour les femmes, car elles sont particulièrement actives dans la commercialisation des produits du terroir au niveau des foires commerciales et marchés. »

Contact : Pierre NGUINDA. Email : p.nguinda@afdb.org

Santé/violences basées sur le genre

Banque Mondiale, Violences sexuelles et basées sur le genre. Programme concernant les pays de la région des grands lacs.

Travaux de production de connaissances des ONG et bailleurs basés en RDC

PNUD, Audit Participatif en Genre dans les Administrations : dans le cadre de la mise en œuvre du programme Appui à la Consolidation de la Paix et au Renforcement de la Décentralisation convenu entre le PNUD et la RDC, le PNUD souhaite réaliser un audit participatif en genre dans les administrations et les services publics et privés provinciaux, de la ville de Mbuji-Mayi et des Communes de Bipemba, Dibindi, Diulu, Kanshi et Muya. Cet audit est prévu en 2014, plus d'information [ici](#).

Bureau de Mbandaka, RDC.

Autres

SIDA, Europeaid, ONU Femmes, «[Plaidoyer des femmes en faveur des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans l'Est de la République démocratique du Congo \(RDC\)](#)». Projet visant à renforcer les capacités des femmes dans l'est de la RDC à plaider pour leurs droits et libertés fondamentales.

SIDA, International Alert Core Support, Gender. Programme concernant la RDC et la région des grands lacs de façon générale. Budget: SEK 28.5 millions (2012-14).

SIDA, LOGiCA – Learning on Gender and Conflict in Africa. Programme concernant le Burundi, la RDC, le Rwanda et l'Uganda. Co-financements Banque Mondiale, Trust Fund Committee, Norvège, Danemark et Suède.